

- 1 Du parking **P** du caveau de vente Tours et Terroirs , prendre l'avenue Marcellin-Albert entre l'ancienne cave coopérative et la caserne des sapeurs-pompiers (D 9, route de Lagamas-Le Caylar). Traverser la route d'Aniane par le passage piéton, poursuivre en face dans la rue des Jardins.
- 2 Tourner à gauche dans la ruelle, puis aller à droite chemin Sainte-Claire Roqueyrol. Continuer à gauche par la contre-allée de la rue des Mûriers. Au bout, monter à droite, puis emprunter de suite à gauche le chemin de Ploch Pelette. Progresser face au massif de l'Arboussas, traverser un chemin goudronné et poursuivre tout droit entre les vignes.

- 3 Quitter la piste et pénétrer à gauche dans le bois, descendre et traverser le Rieu Sec. Se diriger à droite, monter à gauche le long des vignes par un chemin herbeux. À gauche, rejoindre une route. Monter à droite, continuer à gauche et passer devant les ruines de l'ancien prieuré Saint-Martin de Carcarès (propriété privée)  vue sur la plaine viticole et sur les hauts plateaux du Larzac). Plus loin, descendre à gauche dans la vallée de Gassac. En bas, tourner à droite dans un virage en épingle à cheveu. Rester sur la piste principale jusqu'à une route. Aller à gauche, puis à droite face au Mas de Mazet.

- 4 A l'auberge de l'Arbalète, marcher 50 m à gauche et descendre à droite par le chemin herbeux entre les vignes et une plantation de noyer noir d'Amérique . Poursuivre tout droit par un chemin goudronné, puis une piste. À droite, suivre le sentier qui contourne le Ploch Peyroun. Au bout, emprunter une route à gauche, puis, encore à gauche, le chemin du mas de Navas. Passer le Mas de Milhou. Franchir un ruisseau puis quitter la route et continuer tout droit par un chemin caillouteux entouré d'arbuscules et de bruyères.

- 5 A une patte d'oie, se diriger à gauche jusqu'à la route. Emprunter à gauche et, plus loin, traverser le Mas de Navas. Poursuivre sur la route au pied du massif de l'Arboussas  point de vue à gauche sur le château de Caplon (et ses jardins). Passer devant l'entrée du Mas de Daumas Gassac, franchir un pont et monter par une route  point de vue sur les contreforts du Larzac méridional et le massif de Saint-Guilhem-de-Désert).

- 6 Quitter la route à gauche par un portillon et continuer sur un chemin au cœur du vignoble. Au bout de la ligne droite, prendre le chemin de droite vers un bois de chênes. A une patte d'oie, tourner à gauche. Poursuivre tout droit entre les vignes, puis se diriger à droite à l'intersection. Plus loin, descendre par un chemin cimenté et franchir le ruisseau de Gassac sur un pont. Rester sur le chemin principal. À l'entrée du domaine du Rieussec , continuer tout droit dans le chemin des Rourières, puis dans le chemin de la Croix Vieille. Descendre à droite, passer le rond-point sur la D 32 et continuer en face dans la rue des Armillères. Aller à gauche, puis par l'avenue Paul-Roumagnac, rejoindre le caveau des vigneronns.



Se déroulant à l'est de Gignac, ce circuit discrètement vallonné offre une belle variété de points de vue et paysages. Se faufilant d'un coteau de vigne à un autre, l'échantant le massif de l'Arboussas, il alterne terres de vignobles d'appellations et horizons plus lointains vers les hauteurs du Larzac et le massif de Saint-Guilhem-le-Désert.



- ◆ Gignac, à 26 km à l'ouest de Montpellier, par les N 109 et A 750 (sortie n° 59 « Canet-Gignac »).
En car : lignes 661, 662, 663, 665, 668, 681, 682. **En train** : depuis les gares de Montpellier et Béziers.
- ◆ **P** (GPS : N 43°39'21.1" – E 3°33'04.3")
Caveau de vente Tours et Terroirs.
- ◆ Sur le territoire des communes de :
Gignac, Aniane.

RECOMMANDATIONS



- Respecter le travail des vigneronns, ne pas grappiller.
- Rester sur les chemins balisés. Bien suivre le balisage.
- Prévoir une réserve d'eau suffisante et se protéger du soleil.
- Prévoir des chaussures de marche adaptées à la randonnée.
- Respecter le milieu naturel, les propriétés privées, traversée de pâturage, bien refermer les clôtures.
- En période de chasse, rester vigilant et respecter les panneaux indiquant les chasses en cours : pour tous renseignements, contacter la FDC34 : 04 67 42 41 55, contact@fdc34.com, fdc34.com.

INFOS

- ◆ **Office de Tourisme Saint-Guilhem-le-Désert – Vallée de l'Hérault**
Trois points d'accueil à Gignac, à Saint-Guilhem-le-Désert et à la Maison du Grand Site de France au pont du Diable – Aniane : 04 67 57 58 83, www.saintguilhem-valleeherault.fr
- ◆ **Caveau Tours et terroirs (Gignac)**, 04 67 48 54 41, www.tours-et-terroirs.com,
hiver (1^{er} octobre - 31 mai) : lundi au samedi 9 h - 12 h, 14 h - 18 h,
été (1^{er} juin - 30 septembre) : lundi au samedi 9 h 30 - 12 h 30 et 14 h 30 - 18 h 30
- ◆ **Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Hérault**
04 67 67 41 15, www.ffrandonnee34.fr

Papier issu de forêts gérées durablement. Ne pas jeter sur la voie publique. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération. Conception : CDPRS 4, Nicolas Vincent Éditions / Textes et photos : Françoise Kouchner, CC, Vallée de l'Hérault / Impression : 2022

Terroirs de Gignac et d'Aniane

Gignac

Fiche

ENORANDO



L'entour  Hérault
100% d'Aniane

12 km

3 h 30

moyen



Itinéraire aménagé, entretenu et balisé par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, avec l'appui technique de la FF Randonnée Hérault et le soutien du Conseil Départemental de l'Hérault.





SURICATE
 SIGNALER UN PROBLÈME
 LES DÉPARTEMENTS OCCITANIENS

carte au 1 : 25 000 (réduite)
 n° 2643 ET © IGN
 copie et reproduction interdite



- LÉGENDE DE LA CARTE**
- Tracé de l'itinéraire
 - Repères chiffrés
 - Parking
 - Prudence
 - À voir
 - Point de vue
 - Cave et domaine
 - Bonne direction
 - Changement de direction
 - Mauvaise direction
- CODE DE BALISAGE**
- 120 m
 55 m
 ± 182 m

AUTRES RECOMMANDATIONS :
 > Circuit à ne pas entreprendre après de fortes pluies
 > Numéro de secours : 112

LA CHAPELLE DE CARCARÈS

Sur leur petite butte dominant la plaine viticole, les ruines de l'église Saint-Martin-de-Carcarès témoignent de l'histoire de cette zone rurale située à 2 km de Gignac. Mentionnée à partir du XI^e siècle, l'église était vraisemblablement le siège d'un petit prieuré appartenant à l'importante abbaye bénédictine d'Aniane. Elle faisait partie a priori d'un vaste domaine agricole dévolu au X^e siècle à l'évêque d'Aniane. Modeste, l'église paroissiale desservait la population environnante à laquelle elle assurait les services d'office et de sacrement. Un petit cimetière en fonction jusqu'en 1791 longe la façade sud de l'église.

Récemment confortés par des travaux menés par les propriétaires de l'édifice, les murs subsistants laissent percevoir des différences de bâti. Le côté nord grossièrement reconstruit après les guerres de religion contraste avec l'appareillage soigné de la partie plus ancienne.



UNE RÉGION FAÇONNÉE PAR LE VIN

La vigne est ici chez elle, habillant l'ensemble des terres agricoles, ne cédant qu'aux pentes escarpées et aux fonds de ruisseaux.

Sa présence dans la vallée de l'Hérault remonte avant la conquête romaine. Les recherches récentes montrent une activité vinicole intense antérieure aux Gallo-Romains. Ces derniers auraient surtout organisé et développé les débouchés commerciaux, déployant une activité vinicole florissante jusqu'au III^e siècle.

Déjà, la région se montrait favorable à la vigne et au vin par son climat et son relief et par sa localisation au croisement des courants d'échanges entre le littoral et l'intérieur des terres et le long du littoral.

Deux mille ans après, grâce à la qualité de ses terroirs et au savoir-faire des vignerons, le vin continue de structurer le paysage autour de Gignac et dans la vallée de l'Hérault. Un damier se dessine, forgé par le parcellaire, plutôt des petites propriétés de 5 à 12 ha au nord de l'A 750 et sur les coteaux, des parcelles plus grandes, plus mécanisables, dans la plaine au sud de l'autoroute. Cette mosaïque est magnifiée à l'automne, lorsque les différents cépages cultivés déclinent leurs nuances de couleurs flamboyantes en un véritable tableau impressionniste.



LA MOSAÏQUE DES APPELLATIONS DU TERROIR

En une douzaine de kilomètres le circuit Cenorando® traverse plusieurs appellations : AOP Languedoc-Grès de Montpellier au départ, AOP Terrasses du Larzac, IGP Saint-Guilhem-le-Désert, ainsi qu'AOP Coteaux du Languedoc et IGP Pays d'Occ tout au long du parcours. Les aires d'appellation se chevauchent autour de Gignac, le vigneron peut choisir en quelles appellations travailler ses parcelles, en fonction du potentiel agronomique de ses terres et de sa stratégie commerciale. Il peut ainsi proposer une gamme de vins rouges, blancs et rosés, ce qui serait impossible par la seule AOP Terrasses du Larzac, réservée au rouge.

À DÉGUSTER

- ◆ **Caveau Tours et terroirs (Gignac)**, 04 67 48 54 41, www.tours-et-terroirs.com, hiver (1^{er} octobre - 31 mai) : lundi au samedi 9 h - 12 h, 14 h - 18 h, été (1^{er} juin - 30 septembre) : lundi au samedi 9 h 30 - 12 h 30 et 14 h 30 - 18 h 30
- ◆ **Château Capion**, 04 67 57 71 37, www.chateaucapion.com, ouvert toute l'année du 01/10 au 31/05 : du lundi au samedi de 10 h à 18 h. Du 01/06 au 30/09 : tous les jours de 10 h à 18 h 30. Visite des jardins.
- ◆ **Château Saint-Jean d'Aumières**, 04 67 40 00 64, 07 68 46 05 05, www.saintjeandaumieres.com, ouvert toute l'année du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Le week-end sur rendez-vous.
- ◆ **Domaine Cap d'Aniel**, 06 82 14 26 84, www.masdecapdaniel.fr, accueil au domaine tous les jours sur rendez-vous. Accueil au caveau du centre-ville le samedi de 9 h à 12 h 30 (sans rendez-vous).
- ◆ **Domaine de Rieussec Vignoble de la Croix Deltort**, 04 67 57 54 11, 06 07 38 21 22, www.domaine-de-rieussec.com, ouvert toute l'année du 01/06 au 30/09 : tous les jours de 10 h à 20 h. Du 01/10 au 31/05 : samedi et dimanche de 10 h à 19 h et sur rendez-vous. Visite des jardins.
- ◆ **Les Clos d'Elis, Mas de Boissonnade**, 06 50 54 96 14, www.lesclosdelis.fr, ouvert toute l'année, visite et dégustation sur rendez-vous.
- ◆ **Mas de Dumas Gassac**, 04 67 57 71 28, www.dumas-gassac.com, ouvert toute l'année. Fermé les dimanches et jours fériés. Du 01/01 au 30/06 et du 01/09 au 31/12 : 10 h - 12 h & 14 h - 18 h. Du 01/07 au 31/08 : 9 h 30 - 18 h 30.

